CH EURE SEINE – HÔPITAL EVREUX-VERNON – Votre santé au cœur de notre engagement	**LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE CH EURE-SEINE**		
SYSTEME ASSURANCE QUALITE			
☑ EVREUX		☑ VERNON	
Manuel de prélèvement			
Référence du laboratoire	**C2-C-FTE001**		**Version : 7**
Objet de la création	**Mise en place du système assurance qualité**		
Date d'application 18/09/2021			
Diffusion	☐ Cellule accréditation	☐ Sapanet	☐ Secteur
Rédacteur	Nom	Renouf Guillaume	Signature
	Date	02/09/2021	Renouf
Vérificateur	Nom	Lavenas-Perrot Ghislaine	Signature
	Date	02/09/2021	Lavenas-Perrot
Approbateur du laboratoire	**Dr A. BOUASRIA**		Signature
	Responsable Projet Qualité et Accréditation Responsable de structure interne		**Bouasria**
	Date	02/09/2021	

Groupe de travail :

Documents associés (si nécessaire) :

OBJET :

Ce manuel décrit les règles à respecter pour remplir un bon de demande d'examen biologique, réaliser un prélèvement conforme et envoyer l'examen au laboratoire.

DOMAINE D'APPLICATION :

Ce manuel s'applique pour tous types de prélèvements correspondant aux examens pris en charge par le LBM du CH Eure-Seine.
Il est à l'usage de tous nos clients :

- les organismes extérieurs (établissements de santé, laboratoires, prescripteurs externes,…)
- les services de soins du CH Eure-Seine.

Le prescripteur est responsable de la rédaction de la prescription.
Le préleveur est responsable du remplissage du bon de demande et de la réalisation du prélèvement.
Le service Logistique (ou l'organisme extérieur) est responsable du transport des échantillons.
Le laboratoire informe les préleveurs des bonnes pratiques de prélèvement, met à jour en temps réel ces informations et contrôle la conformité des échantillons biologiques à la réception.

DEFINITIONS :

D.A.O.M. : Déchets assimilables aux ordures ménagères
D.A.S.R.I. : Déchets d'activités de soins à risques infectieux
LBM : laboratoire de biologie médicale
VS : vitesse de sédimentation

SOMMAIRE :

I. **REMPLISSAGE DU BON DE DEMANDE**
II. **QUOI PRELEVER ET QUAND?**
III. **PRELEVEMENTS SANGUINS**
IV. **PRELEVEMENTS URINAIRES**
V. **PRELEVEMENTS BACTERIOLOGIQUES ET VIROLOGIQUES**
VI. **AUTRES PRELEVEMENTS MEDICAUX**
VII. **IDENTIFICATION DES ECHANTILLONS**
VIII. **ELIMINATION DU MATERIEL DE PRELEVEMENT**
IX. **ACHEMINEMENT**
X. **NON CONFORMITES**
XI. **DELAI D'OBTENTION DES RESULTATS**

Lorsqu'un examen est prescrit, le préleveur se réfère au **répertoire des analyses**. Le répertoire des analyses est accessible pour les préleveurs extérieurs à l'hôpital sur le site Internet du CH Eure-Seine. Le répertoire des analyses est accessible pour les préleveurs du CH Eure-Seine sur intranet. Dans l'onglet « en un clic » sélectionnez « laboratoire». On y trouve les informations suivantes :

- la nature du prélèvement à réaliser en fonction de l'examen
- les conditions de prélèvement à respecter - la quantité souhaitée
- le type et le nombre de tubes à prélever pour les prélèvements sanguins
- les conditions de transport et le délai d'acheminement à respecter
- le secteur du laboratoire qui prend en charge l'examen.
- le numéro de téléphone du biologiste responsable de l'examen
- le délai de rendu du résultat et le tarif.

Rappel des règles d'hygiènes à respecter :

- Réaliser une friction des mains avec une solution hydro-alcoolique avant et après le prélèvement.
- Le port de gant pour tout prélèvement biologique fait partie des recommandations standards.
- Les échantillons biologiques sont à manipuler avec précaution.

Rappel destiné aux services de soins du CH Eure-Seine uniquement :

- Il est strictement interdit d'envoyer des examens biologiques directement d'un service de soins du CH Eure-Seine à un laboratoire extérieur privé ou public. Tout examen biologique doit transiter par le laboratoire. Seul le laboratoire est habilité à envoyer des échantillons biologiques hors de l'établissement.

I. REMPLISSAGE DU BON DE DEMANDE

Conformément aux exigences de la norme ISO 15189, le bon de demande doit contenir les informations suivantes :

- L'identification du patient, à minima le nom, le prénom et la date de naissance.
- La date et l'heure de prélèvement (elles **doivent être connues avec précision pour** éviter des erreurs d'interprétation liées au statut digestif, au rythme nycthéméral, à l'absorption de médicaments et pour que le laboratoire puisse contrôler le délai d'acheminement des échantillons (cf. Répertoire des analyses).
- L'identité du préleveur.
- L'identité du prescripteur
- Tout renseignement clinique pouvant aider à l'interprétation des résultats ou pouvant perturber les résultats (ex : grossesse, sepsis, immunodépression,...).
- Tout traitement pouvant perturber les résultats (ex : traitement anticoagulant : médicament, posologie, heure de la dernière injection ou heure de la dernière prise pour les anticoagulants oraux directs…).
- La nature de l'échantillon ou le site anatomique d'origine si besoin (ex : nature du liquide biologique,…).
- Les examens à réaliser.

Dans le cas d'un dosage de médicament :

- La date d'initiation du traitement.
- L'âge et le poids du patient.
- Le but du dosage (suspicion de toxicité ou suivi thérapeutique).
- La posologie avec l'heure de la dernière prise.

Dans le cas d'un dosage d'hormones de la reproduction :

- La date des dernières règles et/ou la date de début de grossesse.

Organismes extérieurs :

Le bon de demande doit contenir en plus des informations citées ci-dessus :

- L'identification de votre établissement (adresse, mail, téléphone, fax, biologiste)
- Une copie de la prescription initiale.

Services de soins du CH Eure-Seine :

Le bon de demande doit **obligatoirement** contenir :

Emplacement	Information
Dans le cadre « Etiquette Identification Patient »	• L'Etiquette Identification Patient ou si l'identité est manuscrite, indiquer à minima le nom, le prénom et la date de naissance
Dans le cadre renseignant la date, l'heure…..	• La date du prélèvement • L'heure du prélèvement • L'identité nominative du préleveur (même si interne ou externe) • L'identité nominative du prescripteur (même si interne)
Dans la case « renseignements cliniques »	• Tout renseignement clinique pouvant aider au diagnostic ou à l'interprétation des résultats

- Coller les étiquettes bien droites comme présenté ci-dessous pour que les bons puissent être enregistrés de façon automatique par le lecteur de bon :

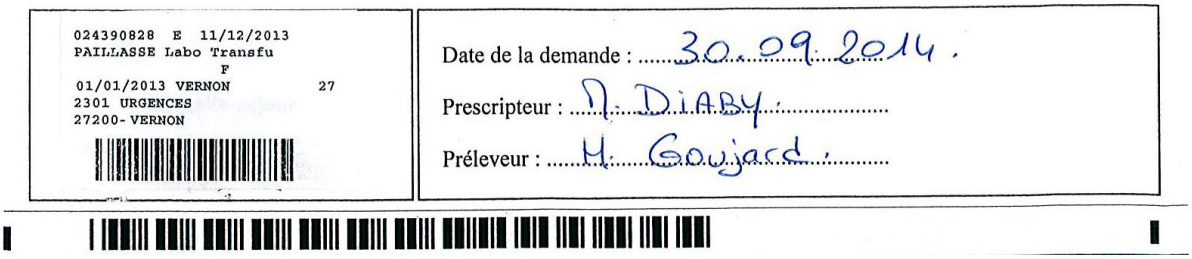

Et surtout pas de cette façon :

- Cocher de façon correcte les cases d'examens afin de faciliter la création de la demande par le lecteur de bon en utilisant un stylo à encre bleue ou noire :

Et surtout pas de cette façon :

Pour le cochage de la date et heure du prélèvement : (site d'Evreux ?)

- Exemple d'un prélèvement du **26/10/16** prélevé à **7h50** du **matin** pour un patient à **jeun**.

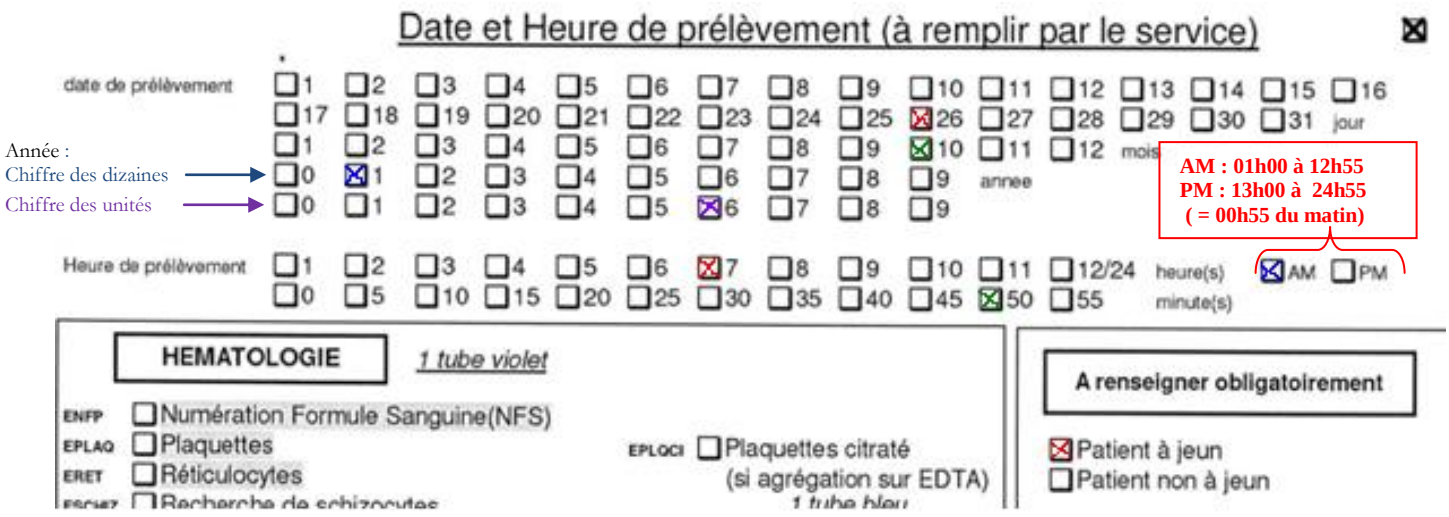

- Dans le cas où la personne est inconsciente et non connue (nouvelle admission/arrivée aux urgences...), la case suivante doit être renseignée obligatoirement :

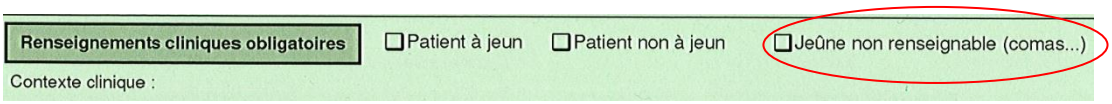

Tous les modèles de bon de demande sont à commander auprès du laboratoire (bon d'approvisionnement du matériel de prélèvement pour les services de soins C2-E-ENR006).
Ne pas faire de photocopie en cas de rupture de stock, se dépanner entre services.
En cas d'accident d'exposition au sang (AES), utiliser le bon de demande spécifique.

II. QUOI PRELEVER ET QUAND ?

Les conditions particulières de prélèvement (patient à jeun,...) sont décrites dans la fiche analyse de l'examen dans le répertoire des analyses. Pour les dosages de médicaments et en cas de traitement anticoagulant le délai entre la prise et le prélèvement est à respecter impérativement. En cas de question sur la surveillance des traitements anticoagulants contacter le laboratoire. Pour toute étude génétique constitutionnelle, le prélèvement doit être obligatoirement accompagné du consentement éclairé signé par le médecin (ou le biologiste) et le patient, ainsi que le formulaire spécifique à l'examen rempli par le prescripteur.
Les modèles sont imprimables à partir d'intranet, onglet « laboratoire ».
Pour les prélèvements ne nécessitant pas de précautions particulières et/ou sous-traités, prélever si possible aux heures d'ouverture du LBM.

III. PRELEVEMENTS SANGUINS

En premier lieu s'assurer de l'identité du patient.
Vérifier les dates de péremption des tubes ou contenants utilisés.

Ponctions veineuses :
Respecter les précautions standards :

- port de gants.
- Ne jamais prélever le bras perfusé.
- Désinfecter le site de ponction avec de l'alcool à 70° ou de la Bétadine alcoolique/dermique.
- Ne pas utiliser d'alcool en cas de dosage d'alcoolémie.
- L'antiseptique ayant servi à la désinfection doit être sec au moment du prélèvement.
- Pratiquer la ponction veineuse, sans laisser trop longtemps le garrot serré.

- Utiliser un système de prélèvement sous vide :
    - aiguille stérile, corps en plastique et tube dans lequel un vide est réalisé, correspondant au volume de sang à prélever.
    - Si le patient est un enfant ou s'il est difficile à prélever, utiliser une unité de prélèvement à ailettes et des tubes pédiatriques (avec des bouchons de couleur plus claire, les quantités de sang à prélever sont moins importantes).
- Appliquer un coton sec sur le site de ponction pendant au moins 30 secondes, vérifier que le saignement s'est arrêté puis poser un pansement sur le site de ponction.

Pourquoi doit-on suivre un ordre de prélèvement des tubes pour la réalisation d'examens de biologie? Quel tube pour quelle analyse?

- Certains tubes contiennent un anticoagulant qui évite la coagulation du sang et permet la réalisation des examens sur du sang total ou du plasma.
- D'autres tubes contiennent un activateur de la coagulation qui va accélérer la formation du caillot car les analyses seront faites sur du sérum.
- Selon les techniques utilisées au laboratoire nous avons besoin d'un type de tube particulier.
- L'information est disponible dans le **Répertoire des Analyses.**

Pour certains bilans biologiques vous devez prélever des tubes différents :

- Il est important de suivre l'ordre de prélèvement des tubes car sinon vous risquez de contaminer un tube avec l'anticoagulant ou l'activateur de la coagulation contenu dans le tube précédent
- Cet ordre est particulièrement critique pour les tubes sur lesquels nous allons étudier la coagulation du sang : Tubes à bouchon bleu
- Si ce tube est prélevé après un tube contenant un activateur de la coagulation : tubes à bouchon rouge il peut y avoir contamination du tube à hémostase et les résultats obtenus seront perturbés.

En cas de prélèvement d'un tube d'hémostase avec une aiguille à ailettes et sans hémocultures un tube « de purge » doit être prélevé AVANT.

- Ce tube n'a pas besoin d'être rempli : 1 ml de sang suffit, ce tube est ensuite jeté.
- Cela pour éviter la contamination du tube bleu par des activateurs de la coagulation qui sont libérés lors d'une ponction veineuse.
- Ceci uniquement en cas de prélèvement avec une aiguille à ailettes car en cas de ponction franche avec une aiguille droite ce risque est négligeable.

Remplissage des tubes :

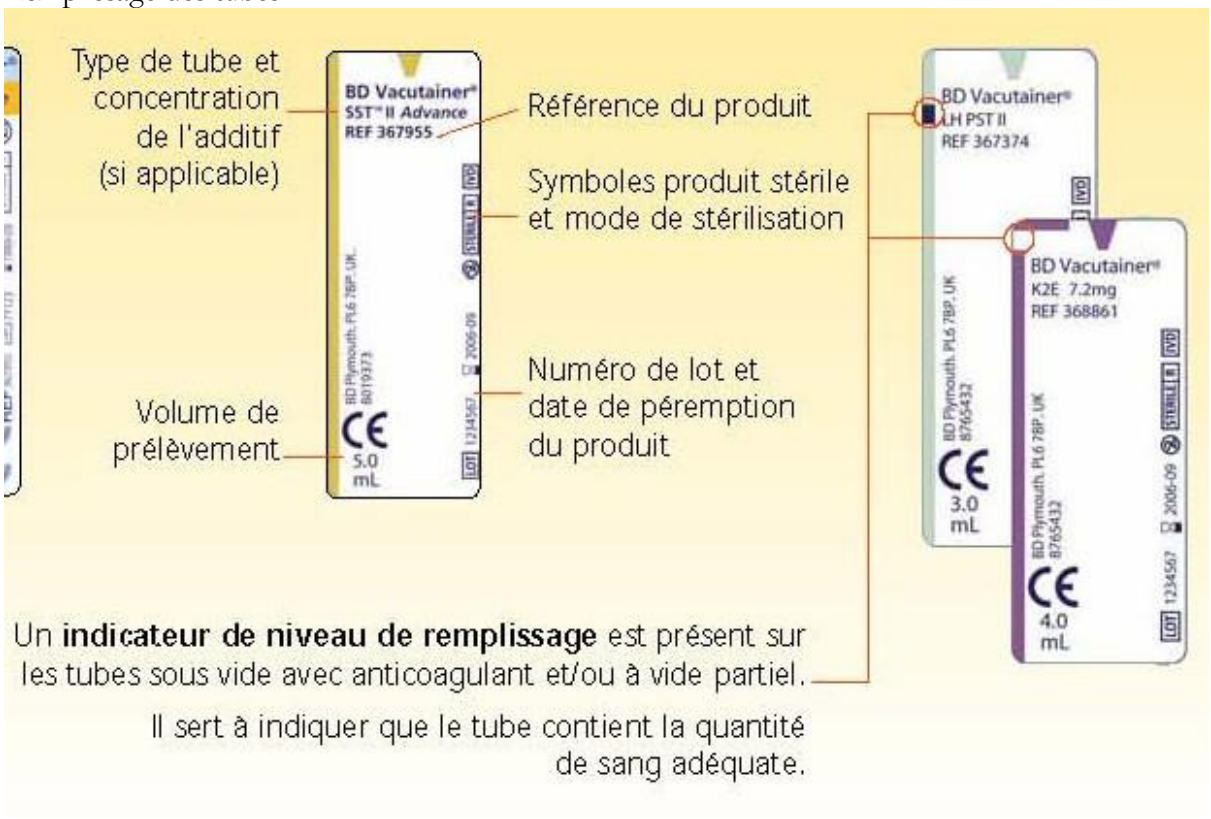

Veiller au bon remplissage des tubes.
Le remplissage adéquat est impératif pour les examens d'hémostase (bouchon bleu).

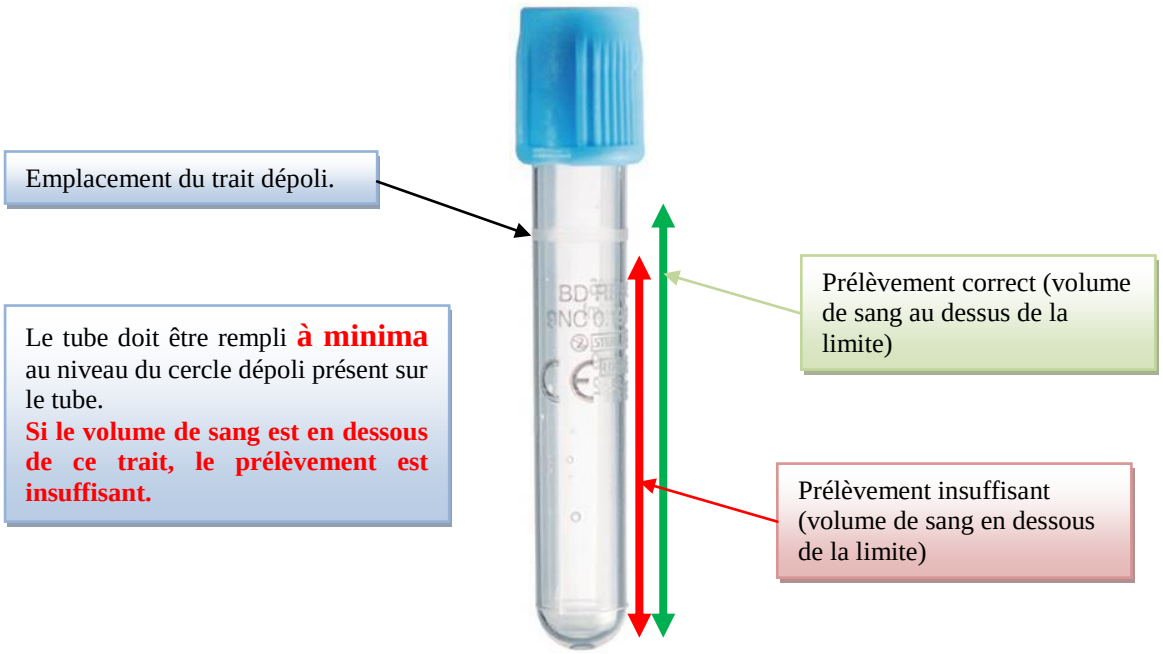

Nouvelles recommandations (2018) compatibles avec les bonnes pratiques de prélèvement :
Si plusieurs tubes doivent être prélevés,
Chaque tube est agité en une seule inversion complète et une fois seulement quand tous les tubes sont collectés et que l'aiguille est retirée de la veine du patient, tous les tubes sont agités par retournements 4 fois supplémentaires pour assurer une bonne homogénéisation des tubes et pour empêcher les tubes avec anticoagulant de coaguler.

Rappel : il est strictement interdit de transvaser du sang d'un tube à un autre même en cas de prélèvement difficile.

Ponctions artérielles (gaz du sang) :
Utiliser des seringues à bouchon vert. Bien homogénéiser par 8 à 10 retournements lents. L'acheminement au laboratoire doit être très rapide.

IV. PRELEVEMENTS URINAIRES

1. Pour dosages biochimiques

Urines de 24h :

Le premier jour au lever, uriner dans les toilettes et noter l'heure.
Pendant 24h, uriner toutes les urines de la journée et de la nuit dans un flacon jusqu'au lendemain matin à la même heure.
Transférer un échantillon du volume total dans un tube ou dans un pot (cf. précision sur le bon) avec une canule.
Transmettre au laboratoire le tube ou le pot en notant sur le bon le volume total d'urine émise

2. Pour recherche microbiologique ECBU

Modalités de prélèvement pour l'ECBU

Cytobactériologie urinaire : de préférence recueillir les premières urines du matin 2D JET ou à distance d'au moins 3h de la précédente miction si possible hors contexte particulier.

3. **Prélèvement d'urines pour la recherche de Chlamydia trachomatis/Neisseria gonorrhoeae par PCR**

Le prélèvement doit être réalisé le matin avant toute toilette(**1er jet**) ou au moins 2 heures après la dernière miction. Si un prélèvement urétral doit être réalisé en même temps, réaliser le prélèvement urétral en premier.
Chez la femme, à réaliser à distance en cas d'utilsation de gel vaginal Replens, Repfresh, Repfresh Clean Balance

4. **Pour une recherche de CMV** dans les urines prendre le premier jet **sans** toilette locale dans un récipient prévu à cet effet et distribué par le laboratoire.(Réf.N465.1)

V. AUTRES PRELEVEMENTS BACTERIOLOGIQUES, VIROLOGIQUES ET MYCOLOGIQUES

1. Hémocultures :

Le prélèvement au moment d'un pic fébrile n'améliore pas la sensibilité de l'examen. L'intervalle entre deux prélèvements n'a pas non plus d'importance. Le plus important est le volume total de sang mis en culture. L'idéal chez un adulte est de prélever deux à trois paires (soit4 flacons à 6 flacons) en un prélèvement unique : en une seule ponction. Le volume de prélèvement doit être compris entre 8 et 10 ml par flacon.
Réaliser une friction des mains avec une solution hydro-alcoolique.
Désinfecter les bouchons des flacons d'hémoculture à la Bétadine alcoolique et respecter les 4 temps d'antisepsie.
Prélever et homogénéiser les flacons par retournements lents.
Désinfecter à nouveau les bouchons.
Préciser sur le bon la température du patient et le traitement antibiotique éventuel.
Préciser le site de prélèvement (périphérique, CIP, KT…) et le numéro de la paire sur chaque bon de demande et sur chaque flacon correspondant à chaque bon de demande..

HEMOCULTURES CLASSIQUES DE L'ADULTE

Attention :
A Evreux, UN BON PAR PAIRE DE FLACONS
A Vernon, UN BON POUR L'ENSEMBLE DES PAIRES DE FLACONS

Une seule ponction : mais deux (4 flacons) ou trois paires (6 flacons) à prélever

Temps 0	Temps 0	Temps 0	Remarques
			Attention : préciser sur les flacons le numéro de la paire : 1 ou 2 ou 3 **Ne pas recouvrir le code à barres des flacons par l'étiquette du patient**
Paire 1	**Paire 2**	**Paire 3**	

HEMOCULTURES DIFFERENTIELLES

Attention :
A Evreux, UN BON PAR PAIRE DE FLACONS
A Vernon, UN BON POUR L'ENSEMBLE DES PAIRES DE FLACONS

Prélever **SIMULTANEMENT**

1 seule paire de flacons hémoculture par voie périphérique
1 seule paire de flacons hémoculture sur le cathéter (CTC ou KTA ou PAC ou autres cathéters)
en **précisant sur les flacons le site et l'heure de prélèvement.**

Hémocultures différentielles

1 seule paire sur cathéter (CTC, KTA, PAC, autres cathéters)
Attention préciser la nature du cathéter sur les flacons hémocultures

1 seule paire périphérique

Conditionnement :

chaque type d'hémoculture (périphérique ou sur matériel) avec son bon de demande :
deux bon différents et deux sachets différents
Transport : amener les flacons simultanément au laboratoire, et sans délai, afin qu'ils soient incubés en même temps.

Résultats / Interprétation : *Si le temps de détection d'une croissance bactérienne des hémocultures prélevées sur cathéter est Inférieur d'au moins 2 heures par rapport aux hémocultures prélevées par voie périphérique : résultat en faveur d'une infection sur cathéter (sensibilité 91%, spécificité 94%).*

HEMOCULTURES SUSPICION ENDOCARDITE

Attention :
A Evreux, UN BON PAR PAIRE DE FLACONS
A Vernon, UN BON POUR L'ENSEMBLE DES PAIRES DE FLACONS

Prélever 3 fois entre 1 à 2 heures d'intervalle, une paire d'hémocultures

Temps 0	Temps 1	Temps 2	Remarques
			Attention : préciser sur les flacons le numéro de la paire : 1 ou 2 ou 3 **Ne pas recouvrir le code à barres des flacons par l'étiquette patient**
Paire 1	**Paire 2**	**Paire 3**	

Résultats / Interprétation : *En cas d'hémocultures négatives en 48 heures répéter cette opération et prélever les sérologies.*

HEMOCULTURES PEDIATRIQUES

Poids de l'enfant (kg)	Volumes de sang (ml)						Volume total cultivé (ml)	Volume total soustrait (%)
	Culture 1		Culture 2		Culture 3			
	Aérobie	Anaérobie	Aérobie	Anaérobie	Aérobie	Anaérobie		
≤ 1	0,5 à 2						0,5 à 2	1,5 à 3
1,1-2	1,5 à 4,5						1,5 à 4,5[1]	1,7-3
2,1-3,9	3 à 6						3 à 6[1]	1,8
4- 7,9	6						6[1]	1 à 2
8-13,9	4 à 5		4 à 5				8 à 10	1 à 1,5
14-18,9	5	5 à 7	5 à 8	5 à 7			20 à 24	1,8 à 2,4
19-25,9	5	5	5	5	5	5	30	1,8 à 2,2
26-39,9	10	10	10	10			40	1,7 à 2,2
≥40	10	10	10	10	10	10	60	≤ 2,3

NB: le volume de sang est d'environ, 80 à 90 ml/kg chez le nouveau-né, 70ml/ kg chez l'enfant de 10 kg, 60 ml/kg chez l'adulte.
[1] volume présenté sur une culture. Il peut également être obtenu en plusieurs prélèvements afin de ne pas dépasser le seuil de 1% de la masse sanguine par prélèvement parfois recommandé en pédiatrie.

Tableau extrait du Rémic 6.1

2. Prélèvements de selles, coprocultures :

Recueillir directement les selles dans un grand pot non stérile.

3. Ecouvillonnages (pus superficiels) pour recherche bactériologique

Pour les écouvillonnages de la sphère ORL, de lésions cutanées, de suppurations, vésicules, urétraux, vaginaux,…réaliser un écouvillonnage classique.
Si plusieurs écouvillons sont prélevés sur des sites différents, préciser le site sur l'écouvillon et sur le bon et faire un bon de demande par site de prélèvement

4. Ecouvillonnages dans le cas d'une recherche virale d'Herpès ou Varicelle Zona

sur lésions :

- le prélèvement doit être effectué sans désinfection préalable et sans faire saigner si possible
- l'écouvillon doit être déchargé dans un milieu de transport viral fourni par le laboratoire et cassé dans le milieu.

5. Prélèvements génitaux

- **Prélèvement vaginal :**

Préférer réaliser le prélèvement en l'absence de traitement antibiotique ou antiseptique, local ou général depuis au moins 48h et en dehors des règles.
Ne pas réaliser de toilette locale le matin.
Mettre en place un spéculum non lubrifié et écouvillonner au niveau de l'endocol, puis dans les secrétions vaginales.
Identifier les écouvillons par ordre chronologique de prélèvement.
Pour les analyses microbiologiques utiliser une culturette.

Prélèvements dans le cas d'une recherche de **Chlamydiae trachomatis/Neisseria gonorrhoeae par PCR** : en endocol, après mouchage du col avec un écouvillon sec qui sera jeté (1 ecouvillon sur les deux présents dans le kit), prélever 1 écouvillon specifique au niveau de l'endocol à casser dans le milieu de transport pour PCR (milieu specifique). En cas d'utilisation de gel vaginal Replens, Repfresh, Repfresh Clean Balance prélèvement à effectuer à distance.

- **Prélèvements urétraux**

Dans le cas d'une recherche de bactériologie et/ou de **Chlamydiae trachomatis :** le prélèvement doit être réalisé le matin avant toute toilette ou au moins 2 heures après la dernière miction. Si un prélèvement urinaire doit être réalisé en même temps, réaliser le prélèvement urétral en premier.

6. Prélèvements respiratoires à visée virologique

Pour la recherche de VRS et autres virus respiratoires le prélévément respiratoire se fait soit par aspiration nasopharyngée soit par écouvillonage rhinopharyngé :

a) Aspiration nasopharyngée de sécretions respiratoires(nourisson, petit enfant)

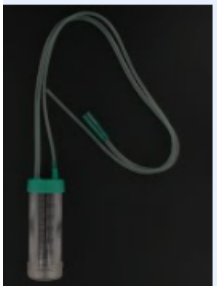

Matériel : 1)Tubulure d'aspiration
2)Flacon piège avec sonde d'aspiration
3)Un tube avec milieu pour prélèvement de VRS

- Technique pour aspiration de sécrétions respiratoires

1) Installer la personne consciente avec reflexe pharyngé présent en position semi-assise. Les nourissons seront placés en decubitus dorsal
2) Placer une protection papier sur le thorax de la personne
3) Préparer le materiel necessaire, ouvrir les emballages
4) Fixer la tubulure d'aspiration au vide mural et à l'embout de la tubuluredu flacon piège.
5) Ouvrir le manometre de la)rise murale à vide
6) Effectuer une friction avec solution hydro-alcoolique, mettre des gants, masques et sur-blouse à usage unique
7) S'assurer du bon fonctionnement du vide en racordant la sonde d'aspiraion au tube de raccordement du flacon piège (la main dominante tient la sonde et l'autre le tube de raccordement) puis clamper la tubulure d'aspiration en faisant un coude.
8) Plonger le bout distal de la sonde dans le milieu de prélèvement pour VRS pour l'humecter.
9)la sonde doit être delicatemment introduite, de 5mm à 1cm dans le conduit nasal. La longueur de la sonde à introduire dans la narine correspondant à la longueur aile du nez–coin de l'œil. La progression de la sonde se fait perpendiculaire au visage. Si un obstacle est rencontré,n ne pas forcer en aucun cas la progression de la sonde.

10) l'aspiration se réalise dès que la sonde est en place, le retrait de la sonde qui doit être lent et progressif. Une dépression trop importante n'est pas necessaire(>-150hPa) n'est pas necessaire.
11) répéter la procedure pour l'autre narine si des secretions non appropriées ont été obtenues dans la première narine.

12) Aspirer les résidus des secretions restés dans la sonde en plongeant celle-ci dans le milieu de prélèvement pour VRS.
13) Retirer la sonde d'aspiration et la tubulure du flacon piège.
14) Fermer le namomètre
15) Fermer la tubulure sur le falcon piège, étiqueter le flacon.

b) Ecouvillonage naso-pharyngé :

Materiel pour Ecouvillonage naso-pharyngé :
* Ecouvillon et milieu pour prélèvement VRS dans le cas de la recherche des virus respiratoires (adulte grand enfant)

* Ecouvillon specifique pour le test de grippe rapide

Technique :
Introduire délicatement l'écouvillon dans la narine parallèlement au planche nasal jusqu'au naso-pharynx.

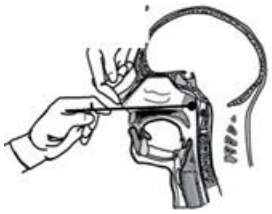

Gratter les parois nasales par rotation à l'aide de l'ecouvillon.

Pour la recherche de grippe test rapide : Refemer l'ecouvillon dan son etui.Identifier.
Pour la recherche de VRS : décharger et casser l'écouvillon dans le milieu VRS.

c) Autres types de prélèvements respiratoires utilisables pour les recherches virologiques : Aspiration bronchique, LBA.

Se référer au catalogue de prélèvement

7. Expectorations pour la recherche de BK :

Le préleveur doit porter un masque FFP2 pour se protéger des BK.
Le recueil des expectorations doit se faire le matin, au réveil si possible, lors d'un effort de toux, aidé si nécessaire de kinésithérapie.
Le recueil se fait dans un flacon stérile (bouchon rouge) et doit être acheminé au laboratoire dans les 2h.

8. Mycologie :

Grattage d'ongle pour recherche de champignons :

Réaliser un lavage des mains et des pieds au savon doux suivi d'un rinçage à l'eau et d'un séchage à l'air.
Prélever des poussières d'ongle en raclant la tablette interne de l'ongle dans sa partie atteinte, ou les îlots blanchâtres de la surface de l'ongle, au vaccinostyle ou à la curette stérile.
Le recueil des poussières se fait en pot stérile.
Prélever les pus de perionyxis éventuels en pressant la lésion avec une culturette.

Prélèvement de langue
Matériel : gants à usage unique, masque.
Ecouvillon
Prélever en grattant la langue à l'aide de l'écouvillon en privilégiant les zônes lésées. Recueillir les renseignements cliniques pertinents, notamment la prise d'antifungiques de bains de bouche antiseptiques qui peuvent fausser les résultats . Noter la nature du prélèvement et l'étiquette patient sur l'écouvillon.

VI. AUTRES PRELEVEMENTS MEDICAUX

Les prélèvements suivants sont des actes médicaux, ils sont obligatoirement réalisés par le personnel habilité :

Autres prélèvements :	**Informations fournies par le secteur de :**
Aspiration nasale	Bactériologie et virologie
Prélèvement de liquide broncho-alvéolaire	Bactériologie et virologie
Aspiration naso-pharingée pour recherche de coqueluche	Bactériologie et virologie
Ponction médullaire	hématologie
Ponction de liquide d'ascite	Bactériologie
Ponction de liquide d'épanchement	Bactériologie
Ponction de liquide pleural	Bactériologie
Ponction lombaire	Bactériologie, virologie
Ponction articulaire	Bactériologie
Biopsie	Recherche particulière Bactériologie virologie

VII. IDENTIFICATION DES ECHANTILLONS

Le préleveur identifie lui-même chaque échantillon après le prélèvement.

Tubes en général : coller l'étiquette droite le long de la bande de couleur juste sous le bouchon.

Tubes VS : coller l'étiquette d'identification en drapeau en recouvrant uniquement l'étiquette originale du tube.

Le milieu de transport

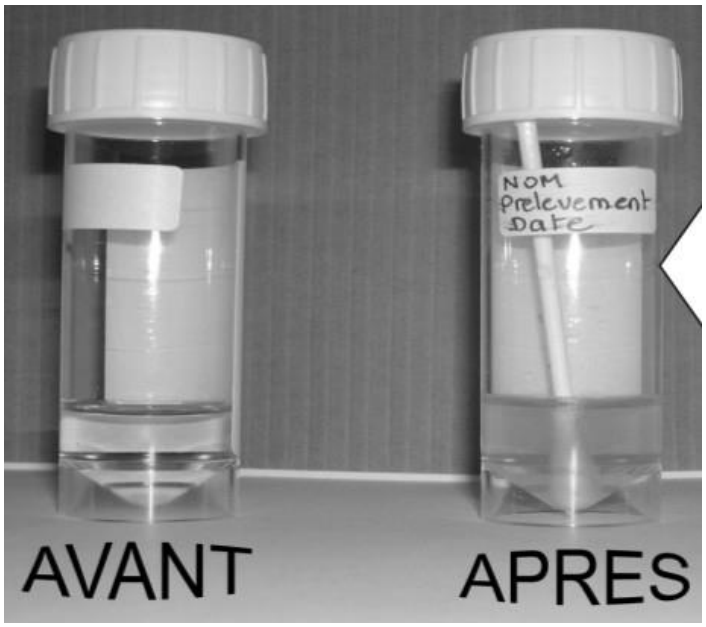

Les lames doivent être identifiées avec les mêmes exigences.

Si pour des raisons d'urgence les échantillons sont identifiés manuellement, indiquer à minima le nom, le prénom et la date de naissance du patient ainsi que l'UF du service de soin, orthographiés correctement et écrits de façon lisible.

VIII. ELIMINATION DU MATERIEL DE PRELEVEMENT

Eliminer les aiguilles dans les containers pour objets coupants/tranchants.
Eliminer le matériel potentiellement contaminé dans les containers D.A.S.R.I.
Le reste peut être éliminé par la filière ordures ménagères (DAOM).

IX. ACHEMINEMENT

Le préleveur note sur le bon tout incident survenu au cours du prélèvement (ex : prélèvement difficile ou en artériel, effectué côté perfusion, patient non à jeun,…).
Il veille à bien fermer les pots de prélèvement.
Il joint le ou les échantillons (et le consentement et/ou formulaire éventuel) au bon dans une pochette.
Les échantillons sont mis dans la poche arrière scellée.
Le bon plié en deux (et le consentement et/ou formulaire éventuel) est inséré dans la poche avant l'identité du patient est cachée pour respecter la confidentialité.
Lorsque l'examen est urgent le préleveur utilise les pochettes et bon de demande spécifique.

Rappel : il est strictement interdit d'envoyer des examens pour deux patients différents dans la même pochette.

Le transport d'échantillons biologiques doit se faire :

- Dans le délai et les conditions décrites dans le répertoire des analyses.
- Dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de confidentialité en vigueur.

Services de soins du CH Eure-Seine :

- **Site d'Evreux :**
  - La pochette est déposée dans une « cartouche » puis envoyée par pneumatique jusqu'au laboratoire.
- **Site de Vernon :**
  - La pochette est portée au point de dépôt de chaque service puis récupérée par le coursier en fonction de ses horaires de passages.
  - En cas d'urgence, de délai d'acheminement court, ou si le prélèvement est réalisé en dehors des horaires de passages des coursiers, le préleveur ou un agent du service porte rapidement la pochette au laboratoire et horodate chaque bon.

X. NON CONFORMITES

A réception des pochettes, le laboratoire contrôle la conformité du bon, des échantillons et du délai d'acheminement et prend en charge l'examen.
Pour toute information manquante sur le bon le laboratoire déclare une non-conformité et téléphone dans le service ou à l'organisme extérieur pour récupérer l'information.

Si les conditions de prélèvement, le remplissage des tubes ou contenants, l'identification des échantillons ou le délai d'acheminement ne sont pas respectés, le laboratoire déclare une non-conformité, il refuse l'examen et demande un nouveau prélèvement.

XI. DELAIS D'OBTENTION DES RESULTATS

Cf. le répertoire des analyses.

Consultation des résultats possible sur les serveurs de résultats Edgenet et/ou Axigate.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter le biologiste responsable dont le nom figure sur la fiche de l'analyse dans le Répertoire des analyses.